

## Toute l'équipe de l'ANLCI vous souhaite une excellente année 2016 !

### Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule.



Depuis sa création, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Parce qu'elles sont mieux connues et mieux diffusées, les solutions qui ont fait leur preuve deviennent la source de recommandations pour agir plus fortement et plus efficacement.

Cette méthode de travail accélère la mise en place de réponses nouvelles contre l'illettrisme et joue un rôle très important dans la démultiplication des solutions proposées aux personnes.

**En 2016 et 2017, avec l'aide du Fonds social européen, l'ANLCI va poursuivre son programme de diffusion des bonnes pratiques** avec un objectif majeur : **identifier et mutualiser les bonnes pratiques, expliquer les facteurs de réussite et les freins pour mettre à disposition des acteurs et des partenaires des outils simples, concrets et efficaces.**

Pour cette nouvelle génération du Forum permanent des pratiques, deux priorités seront données à l'ensemble des travaux :

- **La lutte contre la fracture numérique** : valoriser toutes les initiatives qui concourent à la réduction de la fracture numérique, faire le point sur l'utilisation du numérique dans les méthodes pédagogiques destinées aux adultes en situation d'illettrisme. Les 2 et 3 juin seront organisées les Journées Nationales du Numérique.
- **La prise en charge des personnes les plus fragiles et les plus éloignées de l'emploi** : une attention particulière sera accordée aux solutions proposées en matière de repérage, d'orientation et de prise en charge de l'illettrisme dans le cadre professionnel. Les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme mises en place pour les personnes sous-main de justice seront aussi prises en compte de manière prioritaire.

#### Calendrier de travail.

##### Etape n°1 : l'identification des bonnes pratiques locales (jusqu'à décembre 2015).

En lien avec les chargés de mission régionaux de l'ANLCI, il s'agit d'identifier les solutions qui ont fait leur preuve pour résoudre un problème donné, par exemple, comment aborder l'illettrisme avec les personnes sans les stigmatiser ? Ou encore, comment mettre en place une action de lutte contre l'illettrisme dans l'entreprise ? L'identification des bonnes pratiques dans chaque domaine d'action se fait à l'échelle régionale en veillant à ce que la tâche soit répartie entre toutes les régions.

##### Etape n°2 : la formalisation des bonnes pratiques et la rédaction de guides pour agir (1er semestre 2016).

Les acteurs qui mettent en œuvre les bonnes pratiques sont invités à participer à un atelier organisé par l'ANLCI et accompagné par un expert missionné par l'ANLCI. Avec l'aide de l'expert-accompagnateur, les participants à l'atelier décrivent leurs solutions, leur méthode de prise en charge de l'illettrisme. Ils listent les conditions de réussite, les écueils à éviter et rédigent un guide pratique, véritable mode d'emploi pour agir.

##### Etape n°3 : le partage des bonnes pratiques dans chaque région (second semestre 2016).

Une fois les bonnes pratiques formalisées, une rencontre régionale est organisée pour donner une plus grande lisibilité au travail de l'atelier, partager les bonnes pratiques, améliorer le service rendu aux personnes, faire émerger une compétence collective, renforcer le réseau des intervenants contre l'illettrisme.

##### Etape n°4 : la diffusion des bonnes pratiques et des guides pour agir (2017)

A l'échelle nationale, l'ANLCI assure la cohérence de l'ensemble du programme, diffuse les bonnes pratiques via une plateforme internet, véritable « banque » des bonnes pratiques, d'outils et des ressources mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent agir contre l'illettrisme sans trop savoir comment s'y prendre. L'ANLCI supervise l'organisation de toutes les rencontres régionales, prépare la tenue d'une rencontre nationale de clôture du programme et propose des actions de formation qui facilitent la prise en main des guides pour agir.

### Education, culture et vie familiale.

#### Retour sur la rencontre nationale des réseaux écoles d'ATD Quart Monde.



Une quarantaine de personnes, enseignants, acteurs de quartiers, parents militants et solidaires, venues de différentes régions de France a participé à la rencontre nationale des réseaux écoles ATD Quart Monde. Les objectifs de ces rencontres ont été de se ressourcer, d'échanger des idées, d'amorcer des réflexions et de se co-former.

[En savoir plus.](#)

## Compte-rendu des rencontres RESOLIS « Agissons ensemble contre le décrochage scolaire ».



RESOLIS a organisé le 4 novembre dernier une journée de réflexion et de mutualisation sur la lutte contre le décrochage scolaire s'inscrivant dans le programme "Education et Savoirs contre Pauvreté en France" soutenu par la Fondation du Collège de France. Cet événement faisait suite à un travail de repérage et de valorisation d'initiatives originales en matière de lutte contre le décrochage scolaire en France. Toutes les fiches sont consultables dans notre [Observatoire](#).

[Regarder les vidéos des interventions.](#)

[Lire le compte-rendu de la journée du 4 novembre.](#)

## Signature de convention entre le Régiment du Service Militaire Adapté en Martinique (RSMA-M) et le Labo des histoires.



Le lundi 9 novembre 2015, le colonel Philippe Boccon-Liaudet, chef de corps du RSMA-M et Charles Autheman, délégué général du Labo des histoires, ont signé une convention de partenariat formalisant ainsi la relation entre les deux structures.

Cette signature intervient après une expérimentation de huit mois initiée fin février 2015. A présent, les ateliers d'écriture du Labo des histoires sont proposés aux volontaires du RSMA-M à raison de deux ateliers par semaine. Les deux structures s'engagent à développer leur collaboration en s'appuyant sur les objectifs et valeurs qu'elles partagent, notamment la lutte contre l'illettrisme.

[En savoir plus.](#)

## Focus sur La Fondation du Crédit Mutuel, membre du Comité Consultatif de l'ANLCI.



La Fondation du Crédit Mutuel existe depuis 2009. Elle est sous l'égide de la Fondation de France et soutient des initiatives dans 4 domaines :

**Promouvoir la lecture** par le soutien et la mise en réseau d'associations, en encourageant le goût des « belles lettres et de la poésie » chez les jeunes et par ricochet leurs familles, et en soutenant le programme « Lire la ville » qui amène à la culture et à la confiance en soi écoliers et collégiens via le décryptage de leur environnement.

[En savoir plus sur le Pôle lecture.](#)

Favoriser la microfinance dans les pays pauvres.

Soutenir la recherche sur des thèmes comme l'Europe, les associations, le bénévolat ou l'économie.

Aider à la reconstruction en Haïti.

[En savoir plus sur la Fondation du Crédit Mutuel.](#)

## Citoyenneté, l'accès aux droits.



### Parution de la 2ème édition du mini guide Dalloz « 50 droits contre l'exclusion ».

Le lancement de la deuxième édition du mini guide Dalloz « 50 droits contre l'exclusion » a été l'occasion pour l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) d'organiser une conférence animée par Christophe Fourel, Chef de la mission analyse stratégique à la DGCS.

Daniel Lenoir, Directeur général de la CNAF a rappelé la genèse du travail, rendre effectif l'accès au droit, et a placé la question du non recours et de la dématérialisation au cœur du débat. La question de la dématérialisation des services, en lien avec la réduction des guichets et des contacts humains, a suscité beaucoup de réaction des acteurs du terrain qui ont tous alerté sur les risques de créer encore plus de non-recours. Enfin, **il a été préconisé de mettre en place le dossier unique** (n'importe quel agent d'accueil peut aider la personne sur ses besoins/demandes), **d'aller plus loin dans la simplification, et de mettre l'institution au centre de la recherche d'information et non pas l'usager.**

[En savoir plus.](#)

## Focus en régions.

### « Illettrisme : professionnalisation au service des collectivités » - Lorraine- Décembre 2015.



Jérémy Martin, conseiller et référent illettrisme au sein de la délégation Alsace-Moselle du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a répondu aux questions du Centre Régional de Ressources illettrisme du GIP LorPM sur la professionnalisation des conseillers formation référents illettrisme. C'est dans ce cadre qu'ils ont bénéficié d'une formation au Référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP).

[Lire le magazine Objectif Formation en Lorraine n°65.](#)

### « Dis (dix) boîtes à mots et ouvre boîtes » à la bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair – Basse-Normandie.



La bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair propose à des adultes éloignés des pratiques culturelles de participer à des ateliers d'écriture, d'arts plastiques ou, de musique et chant organisés à partir du 11 janvier 2016 et ouverts à tous. Ce projet est porté par l'association La Voix des Femmes, la bibliothèque d'Hérouville et l'association Chansons-sans.

Les productions seront présentées lors de la 13<sup>ème</sup> édition du Festival des Ecritures « Donne ta langue au monde » du 4 au 13 mars 2016.

[En savoir plus.](#)

## FOCUS SUR... Les nouvelles entrées au Comité Consultatif de l'ANLCI :



Le **Réseau Français des Villes Educatrices** est une association réunissant depuis plus de 20 ans, des villes et des agglomérations qui échangent, construisent, influent sur les champs politiques liés à l'éducation. Elles partagent toutes la même volonté de conduire des projets éducatifs partenariaux, devenus aujourd'hui indispensables.

[En savoir plus.](#)



« **Agir pour la lecture-Vaincre l'illettrisme** », sous l'égide des Lions Clubs de France, est une association dont le but est de promouvoir la lecture auprès des personnes en situation d'illettrisme afin de leur permettre d'acquérir ou de retrouver les compétences de base indispensables à la vie de tous les jours. Elle a pour objectif de collecter des fonds destinés à être reversés à des organismes, personnes morales, œuvrant au bénéfice de la promotion de la lecture. [En savoir plus.](#)



**Aide et Action France** a pour objet de faire progresser la cause de "l'Education Pour Tous", prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations, partout où elle l'estime nécessaire et réalisable.

[En savoir plus.](#)



L'**Agence Pour l'Éducation par le Sport** est la plateforme collaborative de l'éducation par le sport en France. Depuis 18 ans, le concours « Fais-nous rêver » a permis d'identifier 6700 initiatives qui sont des réponses éducatives efficaces pour l'éducation des jeunes, l'insertion sociale et professionnelle par les activités physiques, et le vivre ensemble sur les

territoires. [En savoir plus.](#)

## Agenda

**21 et 22 janvier 2016 - « Lire avec bébé, une histoire sans fin » - Nord-Pas-de-Calais.**



L'Agence quand les livres relient et Lis avec moi (La Sauvegarde du Nord) organisent une rencontre nationale le 21 janvier 2016 à Arras et le 22 janvier 2016 à Lille sur le thème de « Lire avec bébé, une histoire sans fin ».

[En savoir plus.](#)

[Pour vous inscrire.](#)

## LE SITE DU MOIS.



Le Fonds de dotation Sillon Solidaire a été créé en 2012 au cœur du projet de Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique reliant Tours à Bordeaux  
**Sillon Solidaire vise à soutenir des actions de lutte contre l'exclusion dans les six départements traversés par la future ligne :** Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Gironde.

<http://www.sillonsolidaire.fr/>

Retrouvez toute notre actualité sur [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

Informations / abonnements / désabonnements : [audrey.pavat@anlci.fr](mailto:audrey.pavat@anlci.fr)